



# Globalisation des migrations internationales

William Berthomiere

► **To cite this version:**

William Berthomiere. Globalisation des migrations internationales : dynamiques et modalités. Une contribution réflexive à partir du cas israélien. *Revue des Mondes Musulmans et de la Méditerranée*, Université de Provence, 2007, 119-120, pp.157-177. <halshs-00573823>

**HAL Id: halshs-00573823**

**<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00573823>**

Submitted on 4 Mar 2011

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

William Berthomière\*

*Globalisation des migrations  
internationales : dynamiques et modalités  
Une contribution réflexive à partir du cas israélien*

**Abstract.** *Globalization of international migrations: dynamics and modalities. A contribution to a reflection based on the Israeli case.*

International migration studies constitute one of the most interesting mirrors of the globalization process. Much research carried out in this field highlights the diversity of the social structures elaborated notably through more and more complex circulation practices. Even if this is not really a new phenomenon, the scale and volume of the migration trends are changing the social fabric of both the homelands and the host countries. In this part of the process, the effect of the resistance of the More Developed Countries to promote migration policies in accordance with the circulatory migration scheme was to draw new countries into the International Migration System (IMS). Some of the most important case studies are offered by the Mediterranean countries confronted with South-North migration flows. Some situations reflect the tension created by the extension of the borderlines of Schengen Europe, as can be observed in the Ceuta and Melilla cases and others which indicate a process of inclusion of new countries in the IMS. Israel is one of the countries that are today concerned by this inclusion. This article aims at exploring this social phenomenon, new for the Israeli society. This case confronts us to a social process based on a combination of internal and external factors reinforced by globalization. The responses of migrant workers and of the society illustrate perfectly the questions raised by what is commonly defined as the confrontation of the global to the local. The idea is to explore this “dilemma” and by doing so, to take part in the debate concerning the Transnational stance.

---

\* Migrinter (UMR 6588, CNRS) – Université de Poitiers.

**Résumé.** Les études sur les migrations internationales composent l'un des miroirs du phénomène de globalisation. Les différentes recherches menées dans ce champ permettent de saisir la diversité des structures sociales qui s'élaborent dans le cadre de pratiques migratoires de plus en plus complexes. Bien que ce phénomène ne soit en rien nouveau, l'étendue et le volume des mouvements migratoires modifient le fait social tant pour les sociétés d'accueil que pour celles d'origine. Cette facette de la globalisation compose l'objet principal de cet article en prenant appui sur le cas méditerranéen. La situation des pays des rives méridionale et orientale de la Méditerranée illustrent en effet toute la tension suscitée par la résistance des pays les plus riches à mettre en œuvre des législations prenant en considération l'émergence de mobilités reposant sur des pratiques circulatoires. Les différentes observations qui peuvent être faites à l'échelle de cette aire géographique révèlent les effets de l'extension des frontières de l'Europe de Schengen – avec le cas de Ceuta et Melilla – ainsi que le processus d'inclusion de nouveaux États dans le système migratoire international dont Israël constitue l'un des exemples. En se référant au cas israélien, cette contribution poursuit le but d'explorer cette nouvelle donne sociale caractérisée par une combinaison de facteurs sociaux reposant à la fois sur des dynamiques sociales internes (notamment sur la reformulation des rapports entre laïcs et religieux) et des dynamiques issues du processus de globalisation et définies sous l'opposition « global versus local ». La figure du nouveau migrant qui a émergé au fil des dernières années en Israël compose donc l'entrée principale de cet article et offre l'opportunité d'une meilleure compréhension des formes de sédentarités et d'ancrages que le « tout mobilité » tant à estomper.

Au cours des quinze dernières années, la découverte du versant sud des migrations internationales, ou plus exactement sa juste représentation en termes de dynamiques des flux et comme élément à part entière de la théorisation des migrations, a permis d'inscrire les travaux de recherche dans une lecture plus fine des phénomènes observés, voire moins occidental-centrée. L'approche systémique des migrations internationales qui a pu être proposée (Kritz, 1992) a d'ailleurs trouvé ses bases dans l'appareil théorique issu, pour une large part, de l'étude des mobilités rural/urbain au sud et notamment dans la contribution pionnière de A. Mabogunje au début des années 1970 (Mabogunje, 1970). Aujourd'hui, la dynamique des migrations sud-sud dans ses relations avec les logiques migratoires du « Nord » a fait émerger des espaces géographiques qui se découvrent un rôle intermédiaire dans le système migratoire international. Sans être qualifiés de nouveaux pays d'immigration du fait de la dimension septentrionale que véhicule cette dénomination, de nombreux États composent désormais les marches migratoires des grands espaces économiques contemporains. La Méditerranée est l'une de ces marches migratoires. Du détroit de Gibraltar au Bosphore, les circulations migratoires, d'intensité variable à la fois dans le temps et selon les groupes migrants considérés, tissent les réseaux d'une mondialisation par le bas où la quête des possibles et la recherche constante des opportunités demeurent le matériau principal. L'ensemble de ces dynamiques sociales sont productrices d'un continuum territorial qui lie inextricablement nord et sud dans des pratiques aujourd'hui rassemblées sous le terme de transnationalisme. À ce modèle de sociétés vient faire résistance le modèle État-Nation qui se trouve inévitablement mis en question face à la

modification des échelles de références tant géographiques que temporelles qu'entraînent la mondialisation.

Dans ce contexte, choisir le cas israélien comme espace d'analyses revêt deux avantages presque antinomiques : d'une part, la question de l'identité, sous-jacente dans ces problématiques, est de fait mise en saillance de par la forte imbrication des espaces du politique et de l'identitaire en Israël (Kemp, 2004a) ; d'autre part, la lame de fond que compose l'économie post-fordiste est ici appréhendée dans sa capacité à transcender les particularismes nationaux par l'inexorable glacis social qu'elle étend à l'échelle du globe. L'objectif poursuivi dans cet article est double : d'une part, il s'agit d'exercer l'analyse sur les modalités du changement social issu de la recomposition du régime migratoire israélien, d'autre part, d'exercer la critique sur les modalités de la production scientifique sur cette nouvelle question de société.

## **Global Israel : les conditions d'une transition du régime migratoire**

Saisir l'intensité des questionnements qui animent aujourd'hui la société israélienne face à l'émergence du nouvel acteur qu'est le travailleur étranger ou bien encore le demandeur d'asile, ne peut s'entendre qu'en la replaçant dans l'épaisseur historique de la société dite d'accueil. Cet argument – qui demeure, bien sûr, applicable à l'ensemble des États-Nations du globe – est toutefois plus pertinent au sein de l'espace moyen-oriental du fait de la jeunesse des processus de construction nationale qu'il rassemble. D'autant que ces dynamiques stato-nationales se sont déroulées dans un contexte de conflits ; ce qui a eu pour effet d'installer ces sociétés dans un rapport au temps d'une réelle complexité.

### **Construire l'État-Nation, nommer l'autre ou une lecture possible des temporalités sociales d'Israël**

Le 14 mai 1948, David Ben Gourion, proclame l'État d'Israël et réalise ainsi la vision qu'avait eue Herzl lors du Premier congrès sioniste. Le « retour est enfin possible » et le jeune État d'Israël voit donc au cours de ses premières années s'opérer le « rassemblement des exilés » (Kibboutz galouyoth) où, en premier lieu, les communautés rescapées d'Europe, les communautés sises en Terre d'Islam - inquiètes de leur devenir ou plus tard poussées par la décolonisation - et certains groupes issus d'Europe centrale et orientale, ont constitué les premiers rangs de l'immigration (cf. tableau 1).

Au fil de son continuum migratoire, l'État d'Israël découvre la diversité de la population immigrante et voit se structurer la mosaïque Israël. Même si l'édification de la société israélienne ne s'est pas réalisée à partir de la Déclaration d'indépendance, une indéniable accélération lui a été impulsée à cette période. Au cours des premières heures de l'État, cette construction s'est véritablement

effectuée dans l'urgence. C'est certainement ainsi que cette « communauté de destin » a su se jouer, ipso facto, de la question « de l'angoisse des retrouvailles »<sup>1</sup> et faire, comme le soulignait Hannah Arendt, « qu'une simple proclamation de gouvernement autonome juif suffit en fin de compte à mettre en route un appareil d'État » (1991). Si dans un premier temps Israël a su gouverner et transiger sur le devenir du sionisme et par voie de conséquences, a su repousser cette angoisse des retrouvailles, l'agitation grandissante de la société va vite l'amener à devoir l'affronter.

Dès la fin des années 1950, le processus d'édification nationale commençait en effet à connaître quelques vacillements et la question de l'intégration devenait de plus en plus saillante. Ces difficultés étaient d'autant plus fortes que la construction nationale s'ancrait dans une temporalité de l'entre-soi du fait d'un tarissement progressif de l'immigration (cf. tableau 1). À l'image de la découverte de l'Autre, qui aurait dû caractériser cette période, s'est alors progressivement substituée une période de mise en place des catégories et des premiers clivages sociaux, qui composent la structure sociale qui reçoit aujourd'hui l'immigration des travailleurs étrangers. Cet avènement du « temps de l'entre-soi », n'a pas été sans heurts. L'histoire sociale d'Israël, empreinte de l'idéologie politique des pères fondateurs de l'État, s'est trouvée productrice de catégories qui ont mené à de fortes tensions sociales déclinées dans des oppositions entre ashkénazes et sépharades<sup>2</sup>, entre laïcs et religieux ainsi qu'entre *vatikim* et *olim*<sup>3</sup>. Cette rencontre, qui devait aboutir à une « fusion des exilés » (*kibboutz galouyoth*) est apparue comme productrice d'une société fragmentée où les problèmes communautaires ont pris une importance considérable démontrant qu'ils n'étaient pas que transitoires<sup>4</sup>. Une telle reformulation de la société israélienne a trouvé un espace d'expression dans la constitution des représentations politiques. L'année 1977 peut être considérée comme le symbole de cette crispation identitaire avec le vote sépharade majoritairement exercé en faveur du Likoud (parti de droite nationaliste). À travers cette dynamique de revendication sociale sur une base

1. En référence à la réflexion de Vladimir Jankélévitch in *Sources. Recueil*, Editions du Seuil, 1984.

2. Dès la fin des années cinquante, la politique d'intégration des communautés a rapidement connu de graves tensions. L'insertion sociale des Orientaux – *Mizrahim* – s'est révélée difficile car la majorité d'entre eux ont été dirigés vers des zones de développement où les conditions de travail étaient d'une extrême rudesse et où leurs qualifications ne leur permettaient pas d'accéder à des emplois plus valorisants. Ces deux aspects cumulés ont poussé nombre d'entre eux à quitter leur lieu d'affectation pour trouver refuge dans les quartiers déshérités des villes de Jérusalem, de Tel Aviv, de Jaffa et de Haïfa. Dans cette dernière éclate en 1959, au sein du quartier de Wadi Salib peuplé de ces familles en perte de repères, la première révolte majeure des Orientaux contre l'*establishment* ashkénaze.

3. Le terme de *vatikim* est utilisé en Israël pour définir les « Israéliens de longue date » et celui d'*olim*, s'applique aux immigrants juifs en Israël.

4. La Guerre des Six-jours (1967) a constitué une période d'apaisement des tensions puisqu'elle a permis de « ressouder » la société par une rejuïvaïsation des valeurs israéliennes et un rapprochement d'Israël d'avec sa diaspora par le regain de l'immigration. Toutefois, les tensions n'ont été que temporairement repoussées. Fin 1970, la situation s'embrase de nouveau avec l'émergence des « Panthères Noires », groupe de jeunes qui exprime haut et fort le désarroi des Orientaux et la discrimination qu'ils subissent.

Tableau 1. Immigration en Israël (1948-2004)

Années	Immigrants
15 V 1948-1951	687 624
1952-1954	54 676
1955-1957	166 492
1958-1960	75 970
1961-1964	228 793
1965-1968	82 244
1969-1971	116 791
1972-1974	142 753
1975-1979	124 827
1980-1984	83 637
1985-1989	70 196
1990-2001	1 060 091
2002-2004	77 733
<b>Total</b>	<b>2 971 827</b>

Source : Statistical Abstract 2005, Central Bureau of Statistics, Israel.

ethnique, un « Second Israël », oriental, était rendu visible et l'élite ashkénaze de la société ne pouvait qu'intégrer cette nouvelle image d'Israël, antithèse de celle que s'étaient construit les pères fondateurs (Eisenstadt, 1986).

La construction nationale israélienne connaît donc une rupture du fait de l'épuisement de l'immigration qui avait toujours constitué le premier carburant de ce processus. Cette rupture est accentuée par le fait que les populations en présence instaurent un climat d'opposition qui repose essentiellement sur la représentativité. À la différence des années 1950-1960, où les partis de droite et de gauche avaient su coopter les leaders des mouvements de protestation, ces clivages ont percolé dans la vie politique. Au clivage classique « droite-gauche ou riches-pauvres » qui parcourait la société (juive) israélienne, « traditionnellement composée des juifs laïques, de droite ou de gauche, ashkénazes ou séfarades (les milieux orthodoxes restant en marge de la société) », ont succédé des clivages superposés articulés autour de deux blocs opposés : le bloc « religieux-séfarade-droite » et le bloc « laïque-ashkénaze-gauche », les juifs de gauche étant « désormais plus souvent laïques et ashkénazes, ainsi d'ailleurs que de niveau économique plus élevé que les juifs séfarades, plus pauvres et plus religieux » (Klein, 1999 : 59-61). Cette relecture des dynamiques communautaires permet de mieux comprendre les rapports de pouvoir qu'elles sous-tendent. Le rapprochement « séfarades-religieux » apparaît en effet comme le seul moyen

de concurrencer l'intégration et le statut social des ashkénazes (Ram, 1995)<sup>5</sup>. Ainsi, un « parti ethnique » comme le Shas<sup>6</sup> a pu s'attirer les faveurs des jeunes générations séfarades en leur proposant l'aide sociale et la reconnaissance que ne leur avaient jamais témoignée les Travaillistes, ni la droite d'ailleurs<sup>7</sup>.

À la fin des années 1980, la situation tend à se compliquer puisque deux événements majeurs viennent en effet perturber les modalités d'une stabilisation de la société. En premier lieu, la première Intifada démontre que la société israélienne ne peut s'établir en s'appuyant sur une politique d'apartheid envers la population palestinienne. La politique offensive qui présidait à rompre l'identité palestinienne notamment par une restriction des liens au sein de cette population ainsi que par la mise en place de catégories comme « Arabe d'Israël » versus « Palestinien des Territoires occupés » s'avère une impasse. Le soulèvement palestinien est donc interprété comme le témoignage d'une nécessaire reformulation du projet national. En second lieu, l'effondrement du bloc soviétique a permis l'émigration de milliers de familles vers Israël (cf. tableau 1) et a réinscrit le « retour » dans le quotidien de la population israélienne (Berthomière, 2005).

Au sortir de ces deux événements, il est alors bien difficile pour Israël de fixer les orientations à donner à son projet de société. La population israélienne se trouve placée dans une confusion des temps. Le pays est à nouveau dans une temporalité du rassemblement, qui revivifie l'idéologie sioniste qui présidait aux premières heures de l'État, tout en connaissant – fort des enseignements du soulèvement palestinien – un mouvement de poussée vers une politique de normalisation. La crise engendrée a trouvé différents espaces d'expression dont le vif débat qui s'est instauré entre les « post-sionistes » et les « néo-sionistes » (Aronson, 2003 ; Silberstein, 1999). À partir de la seconde moitié de la décennie 1990, ce contexte socio-politique devient donc porteur d'une certaine schizophrénie qui place la société dans un conflit de temporalités où le rassemblement et l'entresoi se trouvent face à un temps du monde attestant de l'inexorable entrée d'Israël dans le processus de globalisation.

---

5. Dans la perspective communautaire de la société présentée par Uri Ram (1995 : 109), les Arabes d'Israël – et les Palestiniens en général – possèdent le « mode d'incorporation » le plus faible. La politique israélienne développée à leur rencontre est perçue comme une domination qui poursuit le but de maintenir ces populations dans leurs frontières et « d'exploiter les ressources arabes en faveur de la majorité juive ».

6. Parti séfarade orthodoxe créé en 1984.

7. Hérités de l'urgence dans laquelle le processus de construction nationale israélien s'est déroulé et de la politique d'aménagement du territoire mise en place depuis 1948, ces clivages ont également trouvé une expression spatiale. Lors des élections de 1999, les votes réalisés dans les villes de développement d'Israël ont retranscrit avec clarté les tensions suscitées par la permanence des inégalités sociales. Le parti Shas a effectué dans ces espaces son meilleur score avec deux fois plus de voix qu'à l'échelle nationale (21,9 % contre 14,1 %).

8. Terme générique pour désigner les emplois difficiles, dangereux et sales (dirty) et emprunté à Laurence Husson in « Les travailleurs immigrés, victimes de la crise financière asiatique », *REMI*, vol. 14-1, 1998.

## **La reformulation du rapport centre-périphérie et l'émergence de nouvelles migrations**

À la fois ancré dans une logique où le rapport à l'espace n'est entendu que dans les termes de la relation liant démographie et contrôle territorial et dans une logique de croissance économique qui s'émancipe des cadres d'une régulation nationale, Israël voit progressivement s'opérer un changement de nature du rapport centre-périphérie.

### *De l'espace de la diaspora à l'espace-monde*

Au fil des années qui ont suivi la Guerre de 1967, la structure socio-professionnelle d'Israël s'est structurée d'une part, autour de qualifiés formés dans le pays ou bien issus des rangs d'une immigration certes de faible amplitude mais idéologiquement motivée et d'autre part, dans le cadre d'un système de production où au besoin en main-d'œuvre des entrepreneurs israéliens, principalement dans les secteurs de la construction et de l'agriculture, est venue répondre une population palestinienne des Territoires occupés privée de son propre développement du fait de l'occupation militaire. Au fil des années 1970 et 1980, la courbe de l'emploi palestinien s'est alors calquée sur celle de la croissance économique d'Israël. Cette structure professionnelle laissant les métiers dévalorisés, ou emplois 3D<sup>8</sup>, aux Palestiniens s'est d'autant plus pérennisée qu'en termes économiques, les coûts salariaux supportés par les entreprises étaient relativement peu élevés et qu'en termes sociaux, il n'y avait semble-t-il « aucun obstacle à leur sous-rémunération » puisque ces populations, en tant que résidents de Cisjordanie et de Gaza, n'avaient pas à supporter le coût de la vie en Israël (Borowski, 1997).

Fin 1987, le déclenchement de l'Intifada a redessiné ce paysage socioprofessionnel instauré depuis deux décennies. Prise dans une double spirale de violence, oscillant entre révolte palestinienne et répression israélienne, la structure économique s'est progressivement dégradée. Face à la multiplication des opérations de bouclages des Territoires occupés, les entrepreneurs israéliens ont été contraints de trouver, ailleurs, leur force de travail. Spontanément, et par « réflexe historique », les entrepreneurs et le gouvernement ont fondé leurs espoirs sur l'immigration d'ex-URSS. Malencontreusement, les juifs d'ex-URSS possédant un niveau d'éducation parmi les plus élevés de la diaspora, le processus de substitution des travailleurs palestiniens par des actifs d'origine soviétique n'a pu se réaliser que dans des proportions insuffisantes en regard de la demande. Ainsi, début 1990, les employeurs israéliens ont multiplié les pressions sur le gouvernement afin d'obtenir son accord pour l'ouverture du pays à une immigration temporaire de main-d'œuvre étrangère (Rosenhek, 2003)<sup>9</sup>.

---

9. Entre janvier et mars 1991, 9 500 permis ont été délivrés sur 12 500 demandes et fin 1991, près de 15 000 autorisations avaient été données principalement pour des ouvriers temporaires dans l'agriculture (cf. Bartram, 1998).



Cette inscription d'Israël dans le système international des migrations de travail a constitué la première étape du phénomène de reformulation du rapport centre-périphérie. L'observation des nouvelles migrations qui s'exercent vers Israël témoigne de l'obsolescence progressive de la grille de lecture qu'offrait jusqu' alors le cadre d'analyse défini par le système de migrations juives (Bartram, 1998 ; Berthomière, 1999). Aux facteurs intrinsèques à la sphère des relations Israël/diaspora, des dynamiques propres au phénomène de globalisation deviennent alors opératoires. Décrivant une transition dont les traits sont assez classiques si nous la comparons aux descriptions du système-monde données par Immanuel Wallerstein (1980), l'État d'Israël qui, par essence, semblait ancré dans une « extra-mondialité », dans un système relationnel tourné sur la seule communauté juive et articulé autour d'une centralité territoriale, qu'il constituait, et d'une périphérie, synonyme de diaspora, se voit alors concerné par les effets de la globalisation et placé dans un rôle de semi-périphérie. Au cours de la seconde moitié de la décennie 1990, ce changement d'espace de référence est avéré par l'affaiblissement de l'immigration juive d'ex-URSS (après le pic migratoire du début des années 90), qui est de plus en plus perceptible, et l'accroissement du poids de la population étrangère dans la population active du pays.

### *L'émergence de nouvelles catégories de population*

L'échec du processus d'Oslo et le besoin constant de main-d'œuvre ont accéléré le processus de mondialisation de la force de travail israélienne. Confrontés à l'allongement des périodes de bouclage des Territoires occupés, le secteur agricole ainsi que celui du bâtiment ont été les principaux espaces de recrutement des travailleurs étrangers (Jureidini, 1998). Dès 1995, plus de 28 000 permis de travail ont été donnés à des travailleurs roumains venus combler le déficit de travailleurs palestiniens dans le bâtiment et plus de 12 000 à des Thaïlandais dans l'agriculture. À partir de cette date, l'intensité des recrutements s'est accrue pour atteindre près de 100 000 travailleurs en 2002<sup>10</sup> (cf. tableau 2). Progressivement, cette politique d'accroissement du recrutement à l'étranger a eu pour effet de voir s'inverser le rapport entre mains-d'œuvre palestinienne et étrangère. Entre 1989 et 1996, le nombre de permis de travail accordés aux Palestiniens de Cisjordanie et de Gaza est passé de 105 000 (6,7 % des personnes employées en Israël) à 19 000 (0,9 %) tandis que celui octroyé aux travailleurs non-palestiniens a cru de 3 400 (0,2 %) à 103 000 (5 %) (Bartram, 1998). Aujourd'hui le rapport entre les deux populations se maintient dans un rapport de 6 à 7 fois plus de travailleurs étrangers si l'on considère la population totale (cf. tableau 3). Cette proportion montre néanmoins une forte disparité interne selon le secteur considéré. En 2004, la moyenne annuelle de travailleurs palestiniens employés dans l'agriculture était très inférieure à celle des travailleurs étrangers et environ quatre fois inférieure à celle du secteur de la construction.

10. Cette donnée ne tient pas compte des employés à domicile qui sont pour une large part des femmes d'origine asiatique.

Tableau 2. Entrées de titulaires d'un permis de travail par nationalité, 1996, 2000, 2004 (en milliers) et proportion d'hommes

Nationalité	1996		2000		2004	
	Total	% d'hommes	Total	% d'hommes	Total	% d'hommes
Asie –total	36,8	85	23	63	37,6	80
Inde	0,4	89	0,7	78	1	67
Turquie	9	97	1,8	98	1,4	99
Liban (1)	5,2	78	0,9	56	-	-
Jordanie (2)	-	-	-	-	14,1	100
Chine	3,6	98	2,9	96	2,8	93
Philippines	3,2	19	7,6	17	6,5	16
Thaïlande	14,9	92	8	91	10,4	93
Autre (3)	0,5	76	1	66	1,3	56
Afrique – total	0,4	76	0,6	51	0,1	79
Europe – total	49,8	93	26,7	78	9,7	44
Bulgarie	3,3	97	2,3	69	0,8	35
ex-URSS (4)	4,4	89	4,3	66	3	30
Allemagne	0,5	55	0,4	59	0,1	69
Royaume-Uni	0,4	68	0,6	69	0,2	84
Roumanie	37,9	95	16,6	86	4,8	48
Autre	3,3	73	2,4	55	0,8	68
Amerique-Océanie – total	1,4	70	1,7	63	0,4	79
Etats-Unis	1	69	1,1	67	0,2	95
Autres	0,4	71	0,6	55	0,2	64
TOTAL	90,8	71	52,2	71	47,9	73

(1) Personnes autorisées à entrer en Israël suite au retrait du Sud-Liban

(2) Journaliers frontaliers qui résident en Jordanie (env. 200 personnes)

(3) Républiques asiatiques de l'ex-URSS incluses

(4) Républiques européennes uniquement

Source : Statistical Abstract 2006, Central Bureau of Statistics, Israel.

Parallèlement à l'émergence de cette nouvelle catégorie de population, celle regroupant les populations irrégulières a fait son apparition dans le paysage social du pays. Ce groupe s'est construit dans un double mouvement : en premier lieu et comme mentionné préalablement, il est composé de populations restées sur le territoire au-delà de la période autorisée par leur visa. Il s'agit dans leur grande majorité de personnes entrées au titre d'un visa touristique. Leurs origines géographiques sont multiples. Elles viennent à la fois des mêmes pays que les travailleurs légaux puisqu'il peut s'agir de l'entrée d'un(e) conjoint(e) ou d'un

Tableau 3. Main-d'œuvre étrangère et des Territoires occupés  
par secteur d'activité sur la période 1997-2004 (moyenne mensuelle)

Années	Total	Industrie dont:	
		Construction	Agriculture
1997	116,1	60,9	23,8
1998	116,2	57,5	26,5
1999	111,5	50,4	26,9
2000	105,7	46,0	25,5
2001	92,6	40,8	22,9
2002	99,4	43,2	25,7
2003	84,9	32,2	26,6
2004	72,5	21,9	26,8
Travailleurs des Territoires occupés			
1997	33,1	18,4	5,3
1998	36,9	19,9	6,4
1999	35,0	17,9	6,5
2000	27,7	13,8	4,9
2001	3,8	1,4	1,0
2002	6,4	2,6	2,9
2003	12,6	7,9	2,9
2004	8,5	4,8	2,3
Travailleurs étrangers			
1997	83,0	42,5	18,5
1998	79,3	37,6	20,1
1999	76,5	32,5	20,4
2000	78,0	32,2	20,6
2001	88,8	39,4	21,9
2002	93,0	40,6	22,8
2003	72,3	24,3	23,7
2004	64,0	17,1	24,5

Source : Statistical Abstract 2005, Central Bureau of Statistics, Israel.

membre de leurs familles mais aussi d'autres pays d'émigration qui alimentent le système migratoire international. Ce flux est à inscrire dans la dynamique des reconfigurations migratoires qui se sont opérées au cours des dix dernières années en Europe suite au renforcement de la fermeture des frontières des traditionnels pays d'immigration (France, Allemagne et Belgique principalement) avec l'entrée en vigueur des accords de Schengen et au glissement concomitant du centre

de gravité des migrations sud-nord en Méditerranée orientale. Israël est ainsi apparu comme un espace d'immigration à fortes potentialités et les premières statistiques publiées sur la main-d'œuvre étrangère irrégulière ont rapidement souligné Israël comme marche migratoire de Méditerranée en faisant état pour 1995 de 114 000 « visa overstayers » parmi lesquels apparaissaient des personnes de nationalités africaines (Ghanéens, Nigériens notamment) et sud-américaines (Colombiens et Péruviens)<sup>11</sup>.

En second lieu, l'appel à la main-d'œuvre étrangère a lui-même contribué à accroître la population irrégulière. Construit sur un système similaire à celui de la *kafala* qui prévaut dans divers États de la région (Jureidini, 2003), le travailleur étranger est lié à son employeur et à lui seul. Comme dans bien d'autres pays, ce système a eu pour effet de voir la multiplication des abus des droits des travailleurs. Bien souvent « prisonniers » de leurs employeurs du fait de la rétention par ces derniers de leurs papiers d'identité, ils se sont retrouvés de fait dans l'irrégularité lorsqu'ils ont dû quitter leur emploi pour en finir avec les violences ou le non-respect des contrats qu'ils pouvaient subir. Selon différentes études menées par les associations militant en faveur des droits des travailleurs, il s'avère même plus avantageux pour ces migrants d'exercer une activité non-déclarée, leur sortie du système de main-d'œuvre encadrée constituant une amélioration de leurs conditions de vie. Elles soulignent que les migrants sont paradoxalement mieux payés pour un temps de travail plus réduit (250 heures par mois au lieu de 270 précédemment). Autant d'éléments qui les confortent dans l'idée que l'irrégularité de leur statut est un risque à prendre malgré l'éventualité d'une expulsion ; l'amélioration du salaire demeurant un argument de poids pour une population installée dans la circulation et pour qui la pratique du transfert financier vers le pays d'origine demeure centrale dans le projet migratoire (Diminescu, 2003).

Enfin, il convient de souligner que le système de recrutement de main-d'œuvre dans lequel s'est engouffré Israël a emprunté le chemin – certes classique – d'une corruption de plus en plus affirmée. Avec l'entrée d'ouvriers chinois notamment, il est ressorti clairement que le recrutement de travailleurs étrangers pouvait s'avérer une activité lucrative. Les commissions perçues par les agents de recrutement et les employeurs pour chaque travailleur étranger recruté sont en effet suffisamment élevées (environ 3 000 US\$ par ouvrier chinois) pour que s'établisse un véritable trafic de migrants. Une partie de la main-d'œuvre ainsi importée par des voies légales n'est en fait jamais employée et vient alors grossir le nombre de travailleurs irréguliers<sup>12</sup>. Cette population forme une part importante de la

---

11. Les personnes en situation irrégulière en Israël étaient principalement constituées de personnes entrées avec un visa touristique. Sur les 114 000 personnes estimées en situation irrégulière, la majorité était constituée de personnes d'origine juive restées au-delà de leur visa et pour les autres, de personnes issues de pays en voie de développement ou en transition économique, principalement des ex-soviétiques concubins ou amis d'immigrants juifs.

12. Cf. Yedioth Ahronoth (weekend supplement) du 7 décembre 2001 : "You have so many unemployed, what do you need for us ?" par Oron Meiri, Meron Rappaport et Ofer Petersburg.

main-d'œuvre « flexible » d'Israël reproduisant en cela le schéma classique des *braceros* attendant leurs employeurs au coin d'une rue (Amir, 2002). Pour cette population chinoise, ses recruteurs sont principalement des artisans du bâtiment à la recherche de main-d'œuvre pour les travaux dits de « final touch » ( finition des magasins et de logements principalement)<sup>13</sup>.

L'ensemble de ces pratiques tend à pérenniser la présence d'une main-d'œuvre étrangère – tant régulière qu'irrégulière –, qui fait aujourd'hui d'Israël, avec près de 200 000 travailleurs migrants dont moins de la moitié régulièrement présent sur le territoire, l'un des pays parmi lesquels la proportion de migrants étrangers dans la population active est la plus élevée au monde (environ 10 %). En 2004, la banque d'Israël soulignait que 70 % de cette force de travail était entré sur le territoire israélien avec un permis de travail valide (Kruger, 2005 : 5).

## Les nouvelles migrations : un espace privilégié d'observation de l'équation identitaire d'Israël

La lecture des dynamiques migratoires qui concernent aujourd'hui les marches migratoires de l'Europe de Schengen compose un prisme privilégié d'observation des reformulations des équations identitaires de chacun de ces États. À la fois dictées par les États d'Europe de l'Ouest, lorsqu'il s'agit de faire obstacle aux circulations migratoires comme c'est le cas au Maroc ou au Liban (Clochard *et al.*, 2005) ou mis en place par les États eux-mêmes face au « danger » qu'est censée porter la mobilité qui caractérise ces nouvelles populations, la tension sociale que suscite la question migratoire offre différents espaces d'analyses. D'une part, la rue compose la scène du théâtre social où se mettent en jeu les équilibres sociaux ; d'autre part, l'événement migratoire constitue la condition d'émergence d'un *third space* (Bhabha, 1994) où il demeure possible d'articuler les signes d'une hybridité permettant de reconsidérer les narratifs nationaux ancrés dans un essentialisme identitaire.

### Le monde se donne à voir

Au fil des années, la présence des travailleurs étrangers s'est faite perceptible. Si dans les premiers temps, la figure de l'immigré est restée celle d'une femme asiatique poussant une personne âgée sur son fauteuil roulant, progressivement cette image a évolué pour devenir multiple. Pour reprendre les termes d'Arjun Appadurai (1995), l'expérience que connaît Israël sur cette période consiste en un bouleversement de l'ethnoscape israélien. Des moshavim du Nord aux quartiers centraux des grandes cités israéliennes, les travailleurs étrangers ont inscrit leur présence dans le paysage social du pays. Condition *sine qua non* de

---

13. Selon l'association de défense des travailleurs, la commission versée par un ouvrier chinois s'élève à 9 000 US\$ dont 1 000 pour le transport et 8 000 répartis entre l'intermédiaire, l'employeur et les autorités chinoises.

l'urbain (Brody, 2005 : 11), la rue devient alors l'espace d'une mise en visibilité de l'ouverture au monde induite par cette nouvelle immigration et le moyen de saisir la réalité de la globalisation.

Guidés avant tout par le souci de trouver un espace d'installation correspondant à leurs revenus, les travailleurs étrangers se sont installés dans les quartiers pauvres de Tel Aviv, du fait de la concentration des emplois dans sa région métropolitaine. Les rues environnantes de la gare routière de Tel Aviv ont ainsi accueilli une large part de cette population et le quartier est devenu une véritable centralité immigrée. Différentes dynamiques socio-économiques ont présidé à l'émergence de cette centralité. En premier lieu, l'existence d'un parc de logements – frisant pour une large part l'insalubrité – a permis d'inscrire dans le paysage social du quartier cette population qui est venue s'insinuer dans les logements délaissés par une population vieillissante.

Au quotidien, la représentation du quartier a évolué puisqu'au fil de ses traversées du quartier pour se rendre à la gare, la population israélienne s'est habituée à croiser du regard de nouveaux résidents venus d'Europe de l'Est, d'Afrique ou bien encore d'Extrême-Orient. En second lieu, la confirmation de ce lieu en tant que centralité pour les migrants s'est trouvée génératrice d'activités qui ont mis en valeur cette présence immigrée. Elles ont été pour certaines à l'initiative de commerçants qui ont vu dans cette population une source de diversification de leurs activités. De manière similaire aux situations observées dans d'autres quartiers du Moyen-Orient comme celui de Bourj Hammoud à Beyrouth, des enseignes ont été ouvertes à destination de la population immigrante. Un ensemble d'espaces téléphoniques et d'échoppes de transferts de fonds ont émaillé les rues piétonnes et celles attenantes à la gare routière où traditionnellement les commerces de gros ou de produits discount composaient l'essentiel de l'offre disponible. Gérés par des entrepreneurs israéliens, les employés sont dans bien des cas issus des pays d'immigration ou sont des *olim* d'ex-URSS qui valorisent leurs compétences linguistiques dans des activités dédiées aux travailleurs venus d'Europe centrale et orientale. Dans les interstices laissés par les hangars et autres entrepôts, les vitrines de l'industrie du sexe ont également connu une nouvelle jeunesse avec des façades aux offres multilingues redonnant au quartier les tonalités de ses années soixante-dix lorsqu'il était l'espace d'implantation d'immigrants venus principalement du Maghreb. Fait également remarquable, de nombreuses agences immobilières – pour certaines semblant presque improvisées – ont émergé dans le paysage du quartier avec la particularité de ne laisser aucune ambiguïté sur la clientèle attendue. En parallèle et sur l'initiative des immigrants, l'espace public est également devenu le lieu de marchés aux puces où la main-d'œuvre étrangère a pu se fournir en produits déclassés et autres produits de seconde main.

L'ensemble de ces activités a profondément modifié l'image du quartier. À la grisaille qui le caractérisait jadis, de nombreux commerces aux noms tous plus évocateurs les uns que les autres (Disco Bucovina, Mac China, etc.) animent aujourd'hui les rues du quartier et lui redonnent un dynamisme populaire

notamment par la juxtaposition de cafétérias aux terrasses emplies de travailleurs étrangers les yeux rivés sur le téléviseur qui diffuse films et informations dans leur langue. La rue devient alors l'espace d'une communauté de destin où l'expérience de l'autre par « coudoisement » symbolise avec force la mise en présence qu'organise la globalisation (Benayoun, 2005 : 287). L'expérience de l'Autre ne saurait toutefois se résumer à un rapport social teinté de la domination de la société majoritaire tant l'expérience de la diversité a souligné la porosité des frontières de la société israélienne.

### L'émergence d'un tiers espace

De manière « classique », les autorités israéliennes ont cherché à contenir l'expression de cette visibilité grandissante des travailleurs étrangers. Représentée comme une force de production et seulement comme telle, cette population contredit pour les autorités sa fonction et se voit donc opposer une répression de sa visibilité de plus en plus affirmée. En septembre 2002, la création de la « police de l'immigration » a signifié la réalité de la question de l'immigration en Israël. Après de longs débats, et surtout grâce à la mobilisation d'associations de défense des travailleurs (notamment Kav La'oved), la situation sociale de cette population n'en n'a pas pour autant été réduite à une simple question de contrôle des flux<sup>14</sup> comme a pu en témoigner la presse. La question du respect des droits des individus a constitué le premier objectif des articles publiés sur ce thème pour très rapidement souligner le rôle de catalyseur du débat de société que pouvait cristalliser cette population. Très tôt, la presse avait déjà amorcé un mouvement en ce sens lorsqu'elle avait titré « Le Pen parle hébreu »<sup>15</sup> ou bien encore de manière provocatrice « Ne tombez pas amoureux d'un travailleur étranger »<sup>16</sup> et avait ainsi pu mettre en exergue la transposition du conflit opposant néo et post-sionistes dans la question de l'immigration non-juive.

Si l'émergence de cette immigration fait espérer à certains que leur pays est sur la voie de la normalisation, pour d'autres quitter cette voie qui ne peut mener, selon eux, qu'à la dissolution de l'identité juive de l'État, est devenu une priorité. L'entrée des travailleurs étrangers, et surtout leur possible sédentarisation dans

---

14. Fin 2004, le bilan dressé par la police de l'immigration donnait 116 000 départs dont 40 000 sur ordre de justice, les autres ayant quitté le pays « d'eux-mêmes », soit par peur d'être arrêtés, soit à la suite de la perte de leur emploi du fait d'une augmentation des « licenciements » réalisés par les employeurs inquiets des poursuites encourues pour non-respect du droit du travail. Face à la situation du marché de l'emploi, il semble toutefois que les procédures de reconduite à la frontière aient été plus réduites depuis la fin 2004. En 2005, 6 526 travailleurs étrangers ont été expulsés contre 18 669 en 2004. Une procédure de sécurisation des entrées a été également introduite par l'obligation faite aux voyageurs d'assurer le retour de tous leurs clients. Cette demande vise plus particulièrement les groupes de pèlerins chrétiens venus du Nigeria, d'Inde, de Russie, d'Ukraine et des Philippines considérés comme de potentiels pourvoyeurs d'immigrants illégaux ; en 2005 sur 2 000 groupes, 40 personnes seraient restées dans le pays. Cf. l'article de Ruth Sinai, Ha'aretz, October 4, 2004 et de Relly Sa'ar, Ha'aretz, December 12, 2005.

15. Voir l'article de Gershom Gorenberg, Jerusalem Report, May 25, 1998.

16. Voir l'article de Orit Shohat, Ha'aretz, May 21, 1998.

le pays, fait alors de nouveau jouer la fracture qui s'établit le long d'un axe néo-sionisme/post-sionisme, où le premier, comme l'a défini Uri Ram (1998),

« représente un mouvement de repli identitaire, nationaliste, raciste et anti-démocratique, qui cherche à élever des barrières autour de l'identité nationale israélienne [...] qui se nourrit de la violence du conflit israélo-arabe et du bas niveau d'intégration dans l'économie capitaliste » et où le second se présente tel « [...] un courant « libertaire » d'ouverture qui souhaite réduire les barrières de l'identité nationale et y intégrer « l'autre » ».

Ce débat idéologique s'est vu transférer à deux niveaux distincts de la société. En premier lieu, il a concerné l'administration israélienne. L'inscription de Tel Aviv dans l'archipel des métropoles du système migratoire international a mis en opposition le centralisme de l'État et l'administration municipale. Sorte de métaphore de l'intrication du global et du local issue du processus de globalisation, la décision de mettre sur pieds un centre d'assistance – nommé Mesila – en termes d'emploi, d'éducation et de santé en direction des travailleurs étrangers a été la source de tensions entre le gouvernement et les services sociaux de Tel Aviv : le premier dénonçant l'assistance apportée à une population « non-légitime » et les seconds se prévalant d'une mission d'aide aux populations en difficulté (Kemp, 2004b, Willen, 2003).

En second lieu, c'est dans la sphère de la société civile qu'un tiers espace a été rendu visible autour des frontières sociales et du rapport à l'étranger. Au quotidien, la présence d'immigrés et l'activité commerciale qu'elle a suscitée ont été vécues par un segment – certes minoritaire – de la population israélienne comme l'opportunité d'une transgression. C'est notamment par le biais du commerce que se donnent à voir ces expériences sociales. Depuis ces trois dernières années, un ensemble de commerces de produits de consommation non-kascher comme des boucheries porcines ont vu le jour. Elles ont pour public la population des travailleurs étrangers des pays de l'Est ou de Chine mais aussi des Israéliens qui se définissent comme laïcs et souhaitent intégrer ces nouveaux commerces dans leur quotidien et plus largement dans leur choix de vie. Loin du débat idéologique où s'opposent post et néo-sionistes, la modification du paysage social du quartier et des nouvelles relations sociales qui s'y instaurent s'effectuent sans difficultés majeures et ceci malgré la pertinence palpable que semblait contenir (à notre sens) ces changements dans la mesure où personne n'aurait pu imaginer quelques années plus tôt que seraient érigées ces diverses enseignes dont certaines avec des noms qui pourraient surprendre la population comme par exemple « The Kingdom of Pork ».

Il s'agit ici d'éléments de réflexion sur un cas bien précis qui nécessite beaucoup de prudence dans l'analyse et se doit d'être complété par d'autres observables notamment auprès des personnes âgées isolées disposant d'une aide à domicile venue d'Asie du Sud-Est. Néanmoins, la relation interculturelle qui existe aujourd'hui à Tel Aviv et dans d'autres villes du pays inscrit progressivement l'Autre dans les rapports sociaux. Les clivages sociaux qui traversent la société israélienne ont intégré – certes très schématiquement – la présence des tra-



vailleurs étrangers. Même si le travailleur étranger doit demeurer un *gastarbeiter* pour une large part de la population israélienne et voit ses droits par trop souvent bafoués, il ressort toutefois que la présence des migrants des pays du sud compose l'un des éléments qui participent au processus de recompositions des frontières sociales en Israël. Ce débat a trouvé une plateforme d'exercice – méconnue par l'ensemble de la population israélienne – avec l'activité croissante qu'a connu le bureau du Haut Commissariat aux Réfugiés des Nations Unies (UNHCR) à Jérusalem. Depuis 2002, Israël a mis en place le National Status Granting Body (NSGB) qui prend en charge les demandes d'asile qui sont déposées auprès de l'État. Composé de membres issus des ministères de l'Intérieur, de la Justice et des Affaires étrangères, ce comité est amené à se prononcer sur les demandes qui ont été jugées recevables par les officiers de protection du bureau de l'UNHCR situé à Jérusalem. La faible période de temps qui a séparé la mise en place du comité et la création de la police de l'immigration a eu pour effet de mêler la question de l'asile à celle de la migration illégale. Ainsi, de façon similaire à l'amalgame qui a pu s'opérer en Europe occidentale, le débat s'est vu troublé par le fait qu'une lecture faisant des demandeurs d'asile des illégaux cherchant à régulariser leur situation a été presque instantanément privilégiée notamment par les instances policières. La cause devenant conséquence, la lecture faite de l'augmentation des prises de contacts avec le bureau de l'UNHCR, passant de 60 à 100 demandes par mois à 40 à 60 par jour suite à la création de la police de l'immigration<sup>17</sup>, a eu pour effet de faire de la dynamique de responsabilisation qui émergeait vis-à-vis de la réalité et de la diversité des migrations du sud un « obstacle » à l'exercice des opérations de police (la procédure d'asile protégeant de l'expulsion les demandeurs) voire même un risque sécuritaire puisqu'une partie des demandeurs d'asile sont originaires du Soudan<sup>18</sup> et de l'Éthiopie et franchissent donc la frontière égyptienne.

Malgré le nombre « réduit » de demandes et environ une vingtaine de statuts de réfugié accordée par an (cf. tableau 4), la question de l'asile a contribué à susciter dans la population israélienne l'idée que leur pays n'était plus « hors de portée » de la question des migrations internationales. Au quotidien, la population et notamment les jeunes générations ont pu réagir face à la situation administrative et juridique à laquelle sont confrontés les migrants. La question de leur incarcération et des procédures d'expulsion a attiré l'attention de nombreux citoyens israéliens au-delà des milieux associatifs œuvrant sur cette question comme Kav La'Oved et Hotline for Migrant Workers.

17. Selon le UNHCR Jerusalem Activity Report 2003.

18. Selon l'association *Hotline for Migrant Workers* (newsletter May 2006), plus de 200 citoyens soudanais auraient été recensés par le HCR suite à une entrée clandestine sur le territoire israélien via le Sinâï dont une partie est composée de mineurs originaires de villes du Darfour (notamment Kuma). Cette population est d'une certaine manière stigmatisée dans la mesure où elle est considérée comme ennemie ce qui en fait un groupe exclu *de facto* de toute procédure de demande d'asile. Cf. l'article de Aviva Lori, *Ha'aretz*, November 24, 2005.

Tableau 4. Les réfugiés en Israël (1994-2003)

Origine	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Liban (a)	-	-	-	-	-	-	3909	3909	3909	3909
Sierra Leone	-	-	-	-	-	96	108	125	142	142
Ethiopie					7	13	22	84	77	77

(a) Cette donnée est liée à l'entrée de membres de l'Armée du Sud-Liban (ALS) suite au retrait israélien.

Source : 2003 UNHCR Statistical Yearbook

## La prison ou l'espace de la catégorisation

Un autre lieu d'observation du rapport à l'immigration et plus précisément de la construction des représentations de l'Autre est celui de la prison. Le gouvernement israélien a eu recours à l'incarcération des migrants de manière assez significative depuis le début des années 2000 et a donc placé les personnes arrêtées dans divers centres de détention du pays plus ou moins informels comme un hôtel de Nazareth dont les étages inférieurs ont été sécurisés pour accueillir les migrantes interpellées dans le pays. Cette prison voit donc arriver par bus des immigrantes originaires du monde entier qui vont être détenues jusqu'à ce qu'un juge se prononce sur la légalité de la procédure d'expulsion qui leur est opposée. Cette procédure qui s'effectue dans l'enceinte même de la prison a poussé de jeunes israéliens à se porter volontaires pour suivre et défendre les migrants. Cette procédure judiciaire a donc mis en relation des juges et des citoyens israéliens qui n'avaient jusqu'alors aucune raison de se retrouver installer dans un tel dialogue sur le droit et la protection des individus. Il est difficile de développer une analyse de cette interaction tant elle demande des compétences (que nous n'avons pas) et tant elle requiert une période d'observation prolongée mais il est toutefois permis de souligner qu'il se dégage des interactions suscitées par ces situations d'incarcération un processus de mise en proximité de l'immigré qui révèle des modalités d'incorporation de l'étranger.

La confrontation avec le juge et les relations qui peuvent s'établir entre le personnel pénitentiaire et les migrants composent une géométrie variable de la relation à l'Autre où la force des assignations est avérée. Au silence d'une femme face aux questions du juge, la lecture de son dossier a rendu impossible le souhait d'engager sa défense puisqu'il révélait une entrée par la frontière égyptienne et une origine caucasienne, ce qui la plaçait de fait dans la « catégorie » des migrantes considérées en lien avec les réseaux de prostitution. À une autre femme dans la même situation, l'origine géographique, la Russie occidentale, a permis de motiver les volontaires de l'association à monter un dossier de défense pour repousser l'expulsion. Un entretien personnel lui a été offert et une incitation et un soutien à la production des preuves de sa bonne foi lui ont été apportés. Soutien d'autant plus fort, qu'une proximité « sociale » avait été instaurée lors de la découverte au moment de l'entretien « puisqu'elle » avait mentionné que

sa fille était la conjointe d'un immigrant juif venu d'Union soviétique. Parallèlement, la prise de connaissance par les gardiens du fait que l'une des migrantes soit impatiente d'en finir avec cette procédure du fait qu'elle était enceinte et souhaitait rejoindre son pays a fait sortir le personnel du registre d'une communication neutre et limitée à un « Attendez, votre tour. On vous appellera ». Une fois encore, aussi peu développée soit ces éléments d'observation, ils témoignent néanmoins d'une reconnaissance de l'Autre même si celle-ci s'opère globalement que dans le cadre de catégories ou de stéréotypes et que bien des questions restent en suspens comme la protection des enfants qui accompagnent bien souvent leurs mères dans la migration.

L'ensemble de ces situations qui ont eu pour effet de voir s'insinuer dans les failles du bloc théologico-politique que compose l'État israélien la problématique des migrations internationales et de la place de l'Autre dans les pays d'immigration. Même s'il convient de rappeler que ces nouveaux immigrants restent aux marges de la vie sociale, cette dynamique a significativement montré que « même » pour Israël le lien avec les pays du sud est inextricable. Que les causes en soient recherchées dans la structure socio-professionnelle du pays ou dans l'inégale répartition des richesses à l'échelle de la planète, la modification du paysage social du pays et le débat social qui s'est développée ont placé cette question au sein du débat de société même s'il est bien sûr bien moins central que peut l'être celle des modalités de la résolution du conflit israélo-palestinien.

L'une de ces situations qui fait figure emblématique est la récente ratification (en juin 2005) d'un décret accordant la citoyenneté aux enfants d'immigrés. Cette proposition de régularisation du ministère de l'Intérieur a souligné l'indéniable production sociale – certes tout à fait classique pour l'observateur de l'histoire des migrations en Europe – qu'a suscitée cette immigration dans un État où la politique migratoire était restrictive. Par cette procédure de régularisation, il a en effet été décidé d'accorder aux enfants de travailleurs migrants, de 10 ans et plus, nés et scolarisés (ou ayant accompli tout ou partie de leur cursus scolaire) dans le pays, et sachant parler hébreu, le statut de résident temporaire et par la suite la citoyenneté israélienne ; et de donner aux membres de la famille présents sur le territoire ce même statut. Il s'agit d'une mesure d'autant plus importante qu'elle institutionnalise – d'une certaine manière en opposition avec la représentation du migrant comme *gastarbeiter* – une politique d'intégration des immigrants puisqu'elle fait de l'accès à l'armée – creuset de la société israélienne – la « porte d'accès » à la citoyenneté. Une telle dynamique sociale souligne toute la complexité du processus observé puisqu'il oscille entre une condition d'étranger dont les caractéristiques sont légitimement dépeintes en termes d'esclavage moderne et de trafic d'êtres humains<sup>19</sup> et une inscription progressive de ces nouveaux citoyens dans la société.

Cette tension, qui n'est pas sans rappeler l'histoire des migrations en Europe, constitue un questionnement cardinal pour les études sur les migrations et semble faire reposer sa complexité (contemporaine) sur le phénomène de globalisation qui fait de la circulation migratoire le leitmotiv de tout migrant.

## Conclusion : théoriser le fait social au filtre des migrations

Le cas israélien compose un exemple concret de la mondialisation des migrations internationales et de la concomitante inclusion d'espaces considérés comme « hors de portée ». La société israélienne se définit en effet comme l'une des « formes limites » de la mise en présence qu'organise la mondialisation migratoire et offre une lecture empirique des nouveaux rapports sociaux qu'elle génère. L'intrication des phénomènes sociaux tant locaux que globaux souligne la prégnance des effets de la mondialisation au-delà de la sphère du marché mondial même si la surdétermination du facteur économique sur les buts et les intentions des individus, qui a mené à une interdépendance accrue des États, est irréfutable. Stratégies transnationales des entreprises et segmentation du marché du travail en contact avec la diversité des réalités locales ont forgé des mondes sociaux issus du processus dit de « glocalisation » et de fait placés des segments de sociétés dans un contexte d'interactions qui ont pu être autant d'« occasions sociales » pour reprendre une terminologie goffmanienne<sup>20</sup>. C'est dans cet espace de la recherche que nous avons tenté de placer notre réflexion.

La situation que nous venons d'observer s'inscrit dans le champ des Transnational migration studies suggérant qu'il est ici décrit, comme dans de nombreux travaux similaires sur d'autres terrains, une situation de co-présence caractérisée par des migrants qui seraient à la fois « d'ici et de là-bas » comme il est convenu de le mentionner dans ce courant de recherche. La situation israélienne compose néanmoins un cas limite car si les pratiques sociales sont comparables à de nombreux autres collectifs migrants, l'absence de réelle circulation migratoire restreint l'étendue de la comparaison. En termes réflexifs, cette ubiquité sociale demeure certes avérée mais elle trouve, à notre sens, un enrichissement de sa problématique lorsqu'elle tente de s'émanciper de l'espace normé que compose la dimension stato-centrée de nos réflexions. L'échelle de la ville, celle du « couloir », permet de souligner la densité des rapports sociaux en jeu.

Par son antériorité sur le modèle État-nation, la Cité permet d'interroger différemment l'articulation entre État-nation et globalisation, de donner un autre sens à la relation définie en termes « global vs. local » ou « sud vs. nord ». La problématique du cosmopolitisme offre les moyens d'un décentrement de la réflexion où est privilégié l'acteur ainsi que l'opportunité d'un changement de perspective qui permet de réfléchir « to the idea that we need a different kind of analysis of the container societies » (Beck, 2002). Il convient donc de conclure en termes méthodologiques sur l'idée que la circulation migratoire et le

---

19. Soulignons que début 2006, une tentative de mise en place d'une protection des travailleurs migrants a été faite par *Kav La'Oved* en proposant que l'Organisation Internationale pour les Migrations (IOM) assure la procédure de recrutement des travailleurs thaïlandais et qu'elle a été repoussée par le ministère des Affaires Étrangères.

20. Cf. Anthony Giddens, 2005.

transnationalisme composent les fondamentaux de l'analyse des migrations en provenance du sud mais qu'il est également nécessaire de renforcer une approche empirique où l'observation des situations permettrait de décrire plus intensément des « occasions sociales » qui décrivent des formes de sédentarités et d'ancrages que le « tout mobilité » tant à estomper.

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- AMIR SH., 2002, "Overseas Foreign Workers in Israel: Policy Aims and Labor Market Outcomes", *International Migration Review* 36, Spring : 41-57.
- APPADURAI A., 1995, "Disjuncture and difference in the global cultural economy", in M. Featherstone (ed.) *Global Culture. Nationalism, Globalization and Modernity*, London, Sage Publications.
- ARONSON SH., 2003, "The Post-Zionist Discourse and Critique of Israel: a Traditional Zionist Perspective", *Israel Studies*, Volume 8, number 1 : 105-129.
- ARENDRT H., 1991, « La paix ou l'armistice au Proche-Orient ? », in *Auschwitz et Jérusalem*, Presses Pocket (Agora), n° 129.
- BARTRAM D., 1998, « Foreign Workers in Israel : History and Theory », *International Migration Review* 32, Summer : 303-325.
- BECK U., 2002, « The Cosmopolitan Society and its Enemies », *Theory, Culture & Society*, vol. 19 (1-2).
- BERTHOMIÈRE W., 1999, « L'immigration des travailleurs étrangers : miroir des mutations identitaires d'Israël », *Cahiers de l'Orient* 54 : 117-133.
- 2005, « Construire et déconstruire une diaspora : quelques éléments d'observation à partir des juifs ex-soviétiques en Israël », in L. ANTEBY, W. BERTHOMIÈRE & G. SHEFFER (dir.), *2000 ans de diasporas*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes : 247-265.
- BHABHA H., 1994, *The location of culture*, New York, Routledge.
- BOROWSKI A., Yanay U., 1997, « Temporary and Illegal Labour Migration: the Israeli experience », *International Migration* 35(4) : 495-512.
- BRODY J. (dir.), 2005, *La rue*, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail.
- BENAYOUN CH., 2005, « De la rue ethnique au vaste monde », in J. BRODY (dir.), *La rue*, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail : 281-295.
- CLOCHARD O. & DORAÏ M.-K., 2005, « Aux frontières de l'asile, les réfugiés non palestiniens au Liban », *À contrario* 3, n° 2 : 45-65.
- EISENSTADT S., 1986, *The development of the ethnic problem in Israeli society. Observations and suggestions for research*, Jerusalem, The Jerusalem Institute for Israel Studies.
- JUREIDINI R., 1998, « Palestinian and Foreign Labour in Israel », *Journal of Arabic, Islamic and Middle Eastern Studies* 4-2: 25-46.
- 2003, « L'échec de la protection de l'État : les domestiques étrangers au Liban », *Revue européenne des migrations internationales* 19-3 : 95-128.

- KEMP A. *et al.*, 2004a, « Claim Making and the Emergence of New minorities: Black African Migrant Workers in Israel », in A. KEMP *et al.* (dir.), *Israelis in Conflict: Hegemonies, Identities and Challenges*, Brighton, Sussex Academic Press.
- KEMP A., RAIJMAN R., 2004b, « 'Tel Aviv is not Foreign to You': Urban Incorporation Policy on Labor Migrants in Israel », *International Migration Review* 38, Spring: 26-52.
- KRUGER M., 2005, « Strangers in a strange land: international migration in Israel », *Global Migration Perspectives* 25, GCIM, Geneva.
- MABOGUNJE A.L., 1970, « Systems approach to a theory of rural-urban migration », *Geographical Analysis* 2(1): 1-17.
- RAM U., 1995, *The changing agenda of israeli sociology. Theory, ideology, and identity*, Albany, State University of N.Y. Press (SUNY series in Israeli Studies).
- 1998, « Mémoire et identité : sociologie du débat des historiens en Israël » in Fl. HEYMANN & M. ABITBOL (dir.), *L'historiographie israélienne aujourd'hui*, Paris, CNRS Editions (CRFJ Mélanges).
- ROSENHEK Z., 2003, « The Political Dynamic of a Segmented Labour Market », *Acta Sociologica* 46(3): 231-249.
- SILBERSTEIN L.J., 1999, *The Postzionism debates. Knowledge and power in Israeli culture*, London, Routledge.
- WILLEN S., 2003, « Perspectives on Transnational Labour Migration in Israel », *Revue européenne des migrations internationales* 19-3: 243-263.